

Réunion du 9 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 9 septembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, M. VANSANTBERGHE Pascal, M. MILLON Luc, M. RAGOT Nicolas, M. PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette, M. CHAMPONNOIS Jean-Luc.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, M. LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne.

Date de la convocation : 02 septembre 2019

1) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Daniel PONSIGNON

2) Approbation du compte rendu du conseil du 11 juillet 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

3) Délibérations prises lors du conseil du 11 juillet 2019

Les délibérations prises lors du dernier conseil ont été rejetées pour cause de non-respect des trois jours francs entre la date de la convocation et celle de la réunion. Cette réunion ayant été décalée au dernier moment pour raison d'agenda. Les délibérations du 11 juillet sont donc à reprendre.

4) Décision modificative budgétaire

Suite au jugement du litige avec l'entreprise DP-Construction, la somme de 286.26€ correspondant aux intérêts moratoires dus entre le 29/06/2015 et le 31/12/2018 doit être abondée dans le budget (compte 6711). Par délibération (vote unanimité) le Conseil Municipal décide de procéder au virement de 300€ du compte 615228 au compte 6711. Vote à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

5) Localéo

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'intégrer sur le site de la Commune, une nouvelle fonction « Localéo ». Elle permettra de simplifier la vie des citoyens grâce au numérique. (état-civil, copie d'acte, démarches en ligne....).

L'achat s'effectue par la CCMC, libre à chaque commune d'y adhérer.

Cout initial pour la commune : 232.88 € HT puis redevance mensuelle : 4.31€ HT.

Vote à l'unanimité pour cette adhésion soit 7 voix sur 7.

6) Travaux / Voiries : Rue des Auches Chevines

Les sondages prévus Rue des Auches Chevines afin de connaître la structure exacte du sous-sol suite aux affaissements répétés et la stagnation des eaux de pluie, ont été réalisés le 30 août dernier par la Ste Eurocontrol.

Si la structure même de la chaussée, semble correcte, les sondages effectués jusqu'à 5 mètres de profondeur font apparaître un sous-sol non stabilisé et contenant beaucoup de déchets.

Les analyses et interprétations des carottages seront connues sous 4 à 5 semaines environ.

Avant de prendre une décision qui dépendra des propositions techniques et du coût associé, il est envisagé de :

- Déplacer les boîtes aux lettres qui sont inaccessibles les jours de pluie
- Visiter par caméra les liaisons entre les puisards existants
- Curer les trois puisards sous chaussée
- Récupérer les eaux stagnantes par pose d'un avaloir

7) Travaux / Voiries: Rue Haute

M. le Maire nous fait part de difficultés rencontrées pour adducter les quatre maisons actuellement en construction au réseau de téléphonie.

8) Espace Dessaulte et chemin piétonnier : demande de subvention

L'aménagement du verger, de l'arboretum et des abords ainsi que la création du chemin piétonnier et des passerelles sur la Coole prend forme.

Les montants des devis sont les suivants :

- Verger..... 3 066,00 €
- Arboretum 4 424,94 €
- Abords 4 993,20 €
- Chemin et passerelles 91 483,20 €

Le conseil autorise M. Le Maire a déposé une demande de subvention auprès de la Région

Grand-Est pour l'ensemble du projet.
Vote à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

Une demande de DETR sera faite début 2020 sur le cheminement piétons.

9) Convention Orange

Suite à discussion avec l'opérateur Orange quant au renouvellement de la convention liée à l'implantation d'équipements de téléphonie mobile sur le territoire de la commune et afin d'harmoniser la redevance avec celle des autres opérateurs, la commune accepte le loyer annuel de 1 390 € avec un taux d'augmentation annuel de 2%.

Vote à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

10) Accessibilité

Une relance va être faite auprès des sociétés susceptibles de réaliser l'aménagement du parvis de la mairie afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Selon propositions, délais et coûts, d'autres solutions seront examinées.

11) Illiwap

L'application Illiwap, permettant à la commune de communiquer facilement et rapidement aux abonnés de ce service vers leur smartphone, donne entière satisfaction aux utilisateurs.

La commune souhaite développer ce service en activant le module qui permet aux abonnés de remonter instantanément des informations vers la mairie (incident de voirie, défaut de fonctionnement d'un équipement, ...).

Ce service d'un coût annuel de 300 € fera l'objet d'une phase de test.

Vote à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

12) Déploiement du réseau Free Mobile

Actuellement l'opérateur Free ne dispose pas d'équipement propre à la téléphonie mobile. Il cherche cependant à s'implanter sur le territoire de la commune du fait de la fin de son contrat d'itinérance sur le réseau Orange en 2020.

Une rencontre est prévue dans les prochaines semaines

13) PLU Ecury-sur-Coole

La commune d'Ecury-sur-Coole vient de terminer et d'approuver son PLU en accord avec les services de l'état. En tant que commune limitrophe, la commune de Nuisement a été sollicité pour d'éventuelle remarque ou observation.

Aucune remarque n'a été faite concernant ce PLU.

Vote à l'unanimité, soit 7 voix sur 7.

14) Bois communaux

La coupe et l'enlèvement des peupliers de la commune en bord de Coole sur la route d'Ecury sont programmés à partir du 15 septembre par la Ste "Bois de l'EST".

15) Réunion publique du 29 août 2019

Un compte rendu de la réunion publique concernant l'aménagement global de la commune pour les prochaines années est fait en séance.

Le compte rendu exhaustif est disponible sur le site de la mairie.

16) Questions diverses

SYVALOM : information concernant le projet gouvernemental de consigner les bouteilles plastiques, ce qui générerait une augmentation de la collecte des ordures ménagères estimée à 9 € par habitant, du fait de l'arrêt de la valorisation de ces plastiques par le SYVALOM.

Urbanisme : PC déposé pour une maison d'habitation 14bis Grande Rue

NORDEX : rappel de l'atelier de co-construction le mercredi 25 septembre à 18h30

Don du sang : 14 novembre 2019 ainsi que 30 avril et 12 novembre 2020

Manifestation : prévue par l'association Soleil Vert le 16 septembre devant le dépôt pétrolier route de Vatry

Point Relais La Poste : la commune est toujours en négociation avec La Poste afin d'obtenir un point relais au sein du "Relais de La Coole"

Pont Chemin de l'Issue : la commune s'interroge sur les risques éventuels de laisser passer des camions sur ce pont.

Point d'eau communal : la commune s'interroge sur l'opportunité du point d'eau, les risques liés à son utilisation et les coûts d'entretien. Ce point sera abordé à la prochaine réunion avec l'Association Foncière

Prochaine réunion : lundi 14 octobre à 20h30

La séance est levée à 23h00